



COMPTES ADMINISTRATIFS

EXERCICE 2018

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les comptes administratifs soumis au **Conseil Communautaire du 04 avril 2019** retracent l'exécution du budget principal de la collectivité et des différents budgets annexes au cours de l'exercice comptable 2018. Ces comptes administratifs sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Le présent rapport synthétise les éléments fournis pour l'ensemble des budgets dans le document comptable officiel.

Budgets concernés – Budget Principal et 8 budgets annexes :

- Budget Bâtiment
- Budget ZAC
- Budget Quartiers Vauban (Emprises Militaires)
- Budget Transport
- Budget Centre Balnéoludique
- Budget Ordures Ménagères
- Budget Assainissement
- Budget Eau

Une attention toute particulière sera apportée aux budgets sur lesquels il existe un encours de dette.

Préambule - Rappel des faits marquants de 2018

Au cours de l'année 2018, le budget de la Communauté Urbaine d'Arras a intégré de nouveaux paramètres :

- La prise de compétence obligatoire GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)
- Le transfert de la compétence TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité) et Amendes de Police
- Le transfert de charges inhérent au transfert de la compétence « accueil et informations des visiteurs et coordination des acteurs locaux du Tourisme (CLECT du 30/11/2017)
- La prise en compte de la poursuite du versement d'une indemnité pour perte d'exploitation pour le délégataire en charge de l'exploitation du centre balnéoludique suite à sa fermeture pour travaux (de 01/01/2018 au 29/08/2018)

La structure budgétaire 2018 de la Communauté Urbaine d'Arras est donc impactée par ces évolutions.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

BUDGET PRINCIPAL

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	8 002 668	Recettes d'ordre	2 768 181
	Dépenses Réelles	62 533 677	Recettes Réelles	82 653 583
	<i>Dt subv. aux budgets annexes</i>	2 799 778	Produits exceptionnels dt cessions	461 702
	<i>Transport</i>	846 998	Résultat de fonctionnement N-1	18 714 659
	<i>Quartiers Vauban</i>	267 539		
	<i>Centre Balnéoludique</i>	540 647		
<i>Ordures ménagères</i>	1 144 594			
	70 536 345		104 598 125	
		+ 34 061 780		
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	2 916 955	Recettes d'ordre	8 151 442
	Résultat d'investissement N-1	5 478 666	Excédent de fonct. capitalisé N-1	15 409 363
	Dépenses réelles d'équipement	27 076 666	Recettes réelles d'équipement	4 061 453
			Autres recettes d'investissement	3 620 055
	Ecritures de régularisation (ZAC)	5 820 490	Ecritures régularisation (ZAC)	5 820 490
	Remb. Capital de la dette	6 415 133	Mobilisation d'emprunt	7 000 000
	Caution	1 200	Caution	4 050
	Autres (reversement indus TA)	113 119		
	Subv. équilibre budget annexe	3 922 866		
		51 745 095		44 066 854
			-7 678 241	
		+ 26 383 539		
RAR 2018	9 820 428	RAR 2018	2 907 541	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2018	19 470 651			

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de **+34 061 780€**
- en investissement, un déficit cumulé de **-7 678 241€**
- soit un résultat cumulé excédentaire avant prise en compte des « restes à réaliser » de **+26 383 539€**

Le montant des « restes à réaliser » en dépenses d'investissement est de 9 820 428€ et en recettes d'investissement de 2 907 541€ soit un solde de restes à réaliser de **6 912 887€**. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2019.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat cumulé disponible est de **19 470 651€**.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes,

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 62 533 677€
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint 83 115 285€, hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1, et 101 829 944€ en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour 18 714 659€.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
Charges à caractère général	8 471 263	Excédent de fonct. reporté de N-1	18 714 659
Reversements aux communes	27 782 586	Impôts et taxes dt TH, TFB, TFFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNGIR, FPIC, Taxe de séjour, Gemapi, TCCFE, AC négative, droit de place ...)	61 816 759
dt AC = 21 921 504€ / DSC = 5 861 082€		Dotations et subventions (dt DGF, DC RTP, all. Compensatrices, FCTVA)	19 095 112
Autres reversements de fiscalité (dt FPIC)	437 542	Produits exceptionnels dt cessions	461 702
Charges "brutes" de personnel et frais assimilés	14 202 944	Autres ressources (refacturation MAD, remb. Divers personnel, produits des domaines, remboursement sinistres, ADS ...)	1 696 187
Versement subventions, SDIS et indemnités	6 512 363	Reprises sur provisions	45 525
dt subventions ass + MAD = 2 869 126			
dt SDIS = 2 913 321€			
dt autres et indemnités = 769 747€			
Charges financières (intérêts dette)	2 075 910		
Provisions pour risques	69 094		
Equilibre des budgets annexes* et autres	2 981 977		
TOTAL DEPENSES REELLES	62 533 677	TOTAL RECETTES REELLES	101 829 944

* taux d'exécution calculé sur la base du budget voté : BP + DM = 95,72%

* Subv. d'équilibre au fonct. des budgets annexes :

Budget Transport	846 998
Budget Ordures Ménagères	1 144 594
Budget Quartiers Vauban	267 539
Budget Balnéoludique	540 647

• COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à **95,72%** par rapport aux crédits votés au titre de l'exercice (BP + DM).

Le premier poste de dépenses en fonctionnement reste celui des **reversements aux communes** via l'Attribution de Compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour **27 782 586€** soit 44,43% des dépenses réelles de fonctionnement.

A noter que ce poste de dépenses a évolué par rapport à 2017 car il intègre les compensations aux communes consécutives aux transferts de compétences intervenus en cours d'année 2018 s'agissant de la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité) et des Amendes de Police, sans oublier le transfert de compétence en matière de tourisme. Ainsi, à compter de ces transferts, soit dès 2018, la CUA perçoit en lieu et place des communes la TCCFE en recette de fonctionnement et les Amendes de Police en recette d'investissement.

Les charges « brutes » de personnel (c'est-à-dire les charges de personnel non retraitées notamment des refacturations soit aux budgets annexes soit auprès d'organismes divers) et frais assimilés représentent **14 202 944€**, soit 22,71% des dépenses réelles de fonctionnement, soit le second poste de dépenses de fonctionnement.

Trois natures de dépenses sont à distinguer au niveau de ces charges, la masse salariale brute du Budget Principal (salaires + charges) s'élève pour sa part à **14,06M€** en 2018.

	2018
Masse salariale	14 064 486
Rh-Fonctionnement (medecine du travail, pharmacie...)	88 970
Allocation de vétérance	49 488
Total (012)	14 202 944

ZOOM sur la masse salariale tous budgets confondus



Il s'agit ici d'une approche des **dépenses nettes de personnel de la CUA**. Les dépenses nettes de personnel correspondent à la masse salariale (salaires + charges) telle qu'elle figure au budget primitif, tous budgets confondus, retraitée des refacturations de masse salariale opérées sur les budgets annexes Assainissement, Eau et Quartiers Vauban, des refacturations de personnel mis à disposition d'associations (SCOTA, COS, CODEV), de la prise en compte des recettes en ce qui concerne la gestion de l'ADS (Autorisation du Droit des Sols) et déduction faite de remboursements divers tels que les remboursements de supplément familial, le remboursement de charges de sécurité sociale et prévoyance ...)

La masse salariale nette, tous budgets confondus, s'élèvent au CA 2018 à **13,7M€** soit en progression de +3.05% par rapport au CA 2017.

	Dépenses		Recettes liées aux refacturations et autres			dt Dépenses nettes de masse salariale
	Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	dt Dépenses brutes de masse salariale	de la masse salariale des budgets annexes (eau, ass et Emprises	des agents MAD d'organismes divers (SCOTA, COS, Cons.de	et Autres (ADS, remb. Trop perçu sup.familial...)	
Budget principal	14 202 944	14 064 486	-356 673	-184 187	-277 347	13 246 279
Budget assainissement	217 812	217 812				217 812
Budget Eau	79 166	79 166				79 166
Budget Quartiers Vauban	59 695	59 695				59 695
Budget transport	102 657	102 657				102 657
Total	14 662 274	14 523 816	-356 673	-184 187	-277 347	13 705 609

Masse salariale CA 2018 13 705 609

Cette hausse s'explique par :

- Le remplacement d'agents intervenus en cours d'année 2017 et qui a impacté 2018 sur une année pleine
 - Aux avancements de grades, d'échelons et promotions internes
 - Aux nouveaux recrutements intervenus en cours d'année et notamment celui d'un agent catégorie A sur le développement endogène au niveau de la Direction du Développement Economique et d'un chargé de mission équilibre solidaire de l'Habitat au niveau de la Direction du Logement.
- A noter qu'en 2018, des non-remplacements d'agents ont eu lieu et notamment en ce qui concerne la surveillance du Bois de la Citadelle, l'entretien des espaces verts, le marché aux bestiaux ou le non-recrutement d'un infographiste. Ces non-remplacements représentent une économie en 2018 par rapport aux crédits votés de 97K€. De même, un certain nombre de départs intervenu en cours d'année 2018 a fait, soit l'objet de remplacement à l'interne, soit l'objet d'un décalage dans le temps quant à leur recrutement qui devrait intervenir en 2019.
- La mise en place du CIA (Complément Indemnitaire Annuel). En 2018, le CIA a concerné 41 agents pour un montant total de 20 380€. Il a été notamment attribué à des agents ayant eu une charge de travail supplémentaire liée à une activité non prévue (ex : signature du Contrat de Transition Ecologique) ou répartie sur d'autres collègues en raison d'absences pour cause de maladie ou maternité.

Les **charges à caractère général** se sont élevées à près de **8 471 263€** et regroupent différentes natures de dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité. Parmi les dépenses les plus représentatives figurent :

- Pour 940K€ les prestations confiées à l'Office de Tourisme Communautaire
- Pour 883K€ les dépenses affectées à la gestion des eaux pluviales
- Pour 735K€ l'entretien des terrains, des bâtiments publics
- Pour 687K€ les dépenses de petits entretiens de la voirie
- Pour 625K€ les frais d'eau, d'électricité et de chauffage urbain
- Pour 613K€ les contrats divers de prestations de services (études, ateliers santé, gestion des aires d'accueil des GDV...)
- Pour 576K€ les dépenses liées aux locations immobilières et mobilières, ainsi que les charges locatives
- Pour 464K€ les cotisations à des organismes divers

Quant aux **autres charges courantes** pour **6 512 363€**, elles se répartissent notamment entre les subventions aux associations pour **2 869 126€** (subventions + mises à disposition) et la contribution obligatoire qui est versée au bénéfice du contingent incendie pour **2 882 437€**. A noter, que la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est déterminée par application de la contribution par habitant décidée par le SDIS qui s'applique à la population du territoire. En 2018, cette contribution par habitant s'est élevée à 27,08€ pour une population communautaire de 107 582 habitants.

Les **charges financières** liées notamment aux intérêts de la dette ont représenté une dépense de **2 075 910€**. En baisse par rapport à 2017 du fait du recours à l'emprunt sur des taux faibles et d'un encours de dette stable. Au 31/12/2018, l'encours de dette sur ce budget s'élève à **67,2M€** et se compose de **34 contrats** d'emprunt dont **92% à taux fixe** pour un coût moyen de la dette au 31/12/2018 de **3,07%**.

Le Budget Principal est amené à équilibrer, en fonctionnement, certains de ses budgets annexes. Pour 2018, cet équilibre est intervenu à hauteur de **2 799 778€** dont 846 998€ pour le budget transport et 1 144 594€ pour le budget des Ordures ménagères.

Cette subvention d'équilibre au budget transport est en baisse de **-42,8%** par rapport à 2017. Cette baisse s'explique par la hausse des ressources liées au Versement Transport du fait d'une évolution à la hausse du nombre d'entreprises redevables et du passage du taux de VT au 01/01/2018 de 0,90% à 0,95%. De plus, ce budget a bénéficié en 2018 du dégrèvement obtenu sur la CVAE par le délégataire en charge de l'exploitation du réseau de transport, ce dégrèvement ayant porté sur 2017 et 2018 (remboursement de la CVAE 2017 opéré sur 2018).

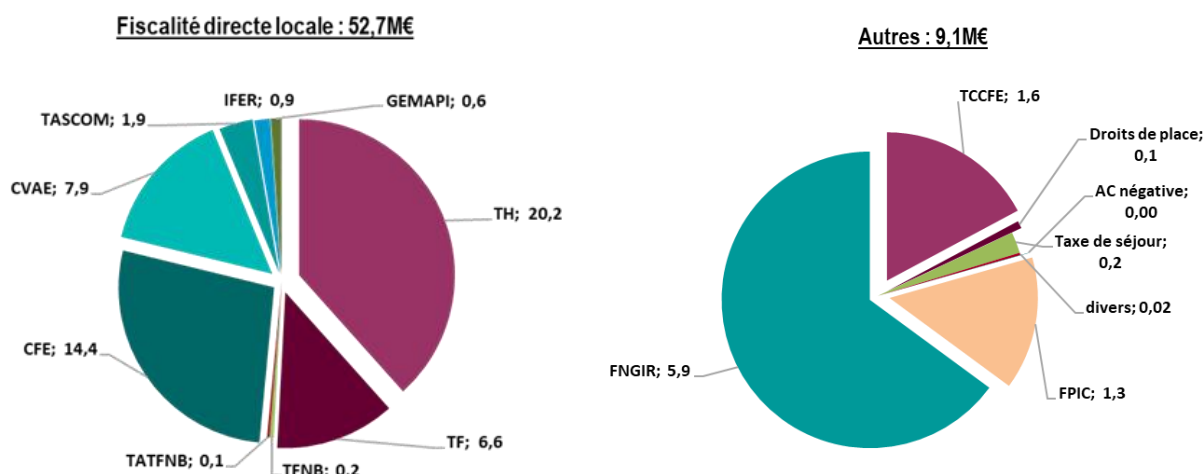
- **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes de fonctionnement du budget Principal sont composées majoritairement de ressources issues de la fiscalité directe locale.

Depuis 2013, la Communauté Urbaine d'Arras n'a pas fait évoluer les taux de la fiscalité « ménages et entreprises » sur son territoire. Les taux votés au titre de l'année 2018 ont donc été identiques à ceux de 2013 :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
TH	16,53%	16,53%	16,53%	16,53%	16,53%	16,53%
TF	5,77%	5,77%	5,77%	5,77%	5,77%	5,77%
TFNB	11,45%	11,45%	11,45%	11,45%	11,45%	11,45%
CFE	30,58%	30,58%	30,58%	30,58%	30,58%	30,58%

Le poste « impôts et taxes » s'est élevé à **61 816 759€**. Le détail de ces ressources a été le suivant en 2018 :



En ce qui concerne le poste regroupant les **dotations et subventions**, il s'est élevé à **19 095 112€**. Ce poste comporte notamment les ressources issues de la DCRTP pour 3 572 960€. Cette compensation issue de la suppression de la taxe professionnelle en 2010 a été intégrée en Loi de Finances 2018 dans les variables d'ajustement.

La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) a été créée en 2011 consécutivement à la suppression de la taxe professionnelle intervenue en 2010. Il s'agit d'un mécanisme de compensation destiné à assurer à chaque collectivité un

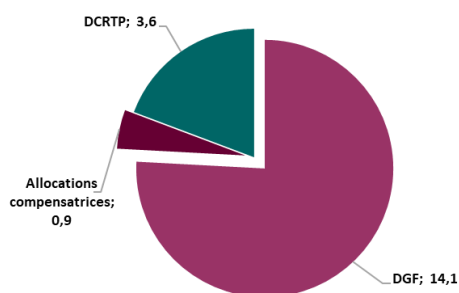


niveau de ressources équivalent aux anciennes ressources. Aussi, conformément à l'article 40 de la Loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, à compter de 2014, les montants de la DCRTP et du FNGIR (Fonds national de Garantie Individuelle des ressources) correspondent de manière pérenne (montants figés) aux montants perçus ou versés en 2013. Depuis cette date, la DCRTP du bloc communal est donc figée.

Les variables d'ajustement regroupent certaines compensations fiscales versées aux collectivités par l'Etat. Il s'agit de ressources qui diminuent chaque année pour permettre de dégager des augmentations de dotations pour la DGF ou d'autres dispositifs.

Aussi, afin de financer les hausses et transferts d'enveloppes de 2018 (notamment l'augmentation de la DSU et de la DSR), la Loi de Finances pour 2018 avait prévu de ponctionner sur la DCRTP des EPCI une partie des crédits nécessaires. Cette ponction avait été estimée, s'agissant de la CUA, à 10% de sa DCRTP, soit une perte prévisionnelle pour 2018 de -350K€. Par courrier reçu en date du 26 mars 2018, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics informait les EPCI concernés que cette disposition votée dans le cadre de la Loi de Finances pour 2018 ne serait pas appliquée en 2018, ce qui a été effectivement le cas.

Dotations et allocations compensatrices : 18,5M€



Subventions fonctionnement	2018
Sub. Pol. de la Ville	13 750
Sub. CAF - GDV	16 333
Sub. Atelier Santé	75 748
Communes particip. travaux	60 325
Autres	31 160
Refacturation ADS	201 565
Agence Eau SAGE	29 355
FCTVA	47 970
Sub. Chemins de randonnée	1 965
logements d'abord	35 000
Salles de sport	44 320
TOTAL	557 490 €

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la CUA, composée de la Dotation d'Intercommunalité (DI) et de la Dotation de Compensation (DC), s'est élevée en 2018 à 14 058 923€.

	DGF 2013	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017	DGF 2018
DI	8 148 353	7 556 589	5 987 986	4 353 980	4 039 190	4 016 798
DC	11 070 246	10 950 743	10 713 226	10 507 228	10 254 850	10 042 125
Total DGF	19 218 599	18 507 332	16 701 212	14 861 208	14 294 040	14 058 923

La baisse de la DI enregistrée en 2018 par rapport à 2017 est pour partie liée à la baisse de la population DGF entre 2017 et 2018 (Population DGF : 110 585 hab en 2017 et 110 285 hab en 2018).

Quant à la baisse de la DC, elle a permis d'alimenter la hausse en 2018 de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) au bénéfice des communes.

Les autres ressources de fonctionnement de ce budget se sont élevées à **1 696 187€** et comprennent les atténuations de charges, les produits du domaine, les autres produits de gestion courantes et les produits financiers. Ces autres ressources se décomposent de la manière suivante :

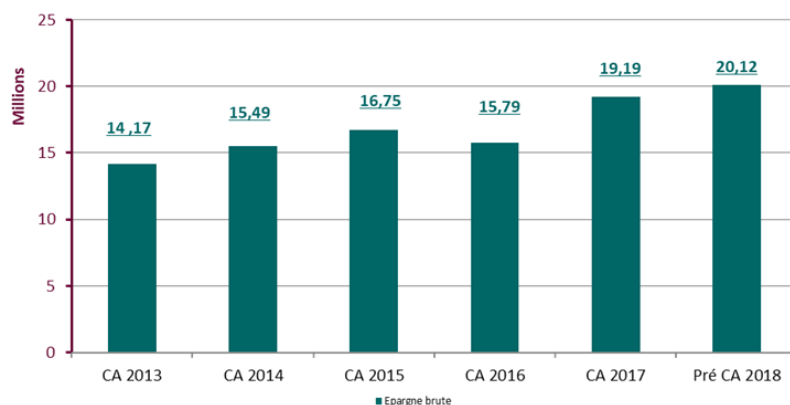
Autres ressources	2018
Refacturation masse salariale aux budgets annexes	353 673
Refacturation masse salariale mise à disposition d'organismes divers	275 735
Redevances dont occupation domaine public	300 625
Revenus des immeubles (loyers + charges + refacturation TEOM)	577 251
Autres	188 903
TOTAL	1 696 187 €

- **UNE EPARGNE BRUTE EN LEGERE HAUSSE SUR 2018**



L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) correspond au solde des opérations réelles de fonctionnement, hors excédent de fonctionnement reporté de N-1 et opérations exceptionnelles.

Au 31/12/2018, l'Epargne Brute atteint **20,1M€**, en légère hausse par rapport à 2017.



Cette légère hausse de l'Epargne brute s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- par le versement de subventions d'équilibre aux budget annexes (Transport, Balnéoludique, Ordures ménagères et Emprises militaires) plus faibles que celles versées en 2017 **(-984K€)** et en particulier en ce qui concerne le budget transport **(-633K€)** qui est la résultante d'une part des recettes enregistrées s'agissant du Versement Transport (effet bases, effet taux) et du dégrèvement obtenu par le délégataire au titre de sa CVAE et qui a bénéficié à la CUA ;
- par la baisse des intérêts de la dette **(-114K€)** résultant du recours à la dette nouvelle sur des taux d'intérêts bas avec un encours de dette qui reste relativement stable
- par une baisse (sur le chapitre 65) des admissions en non valeur **(-526K€)**
- Ces baisses en fonctionnement ont par ailleurs été minorées par la hausse **(+400K€)** des Attributions de Compensations s'agissant exclusivement du transfert des Amendes de Police dont la ressource a été perçue en recette d'investissement.

en €	2013	2014	2015	2016	2017	Pré CA 2018
Taux VT	0,60% 0,70%	0,75%	0,80%	0,85%	0,90%	0,95%
VT perçu	6 428 097	7 452 502	8 413 008	8 969 890	9 734 492	10 440 770
Compensation changement de seuil						124 150
Subvention du budget principal	3 475 863	2 956 964	2 609 626	2 407 413	1 479 554	846 998
Variation		-518 899	-347 338	-202 213	-927 859	-632 556

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
Déficit investissement reporté N-1	5 478 666	Couverture du déficit et reports N-1 (1068)	15 409 363
Dépenses d'équipement (20,204,21,23,26,27)	27 076 666	Subventions d'investissement reçues	4 061 453
Equilibre des budgets annexes (balnéo)	3 922 866	Autres ressources (FCTVA, TA, Av.remb)	3 620 055
Remboursement du capital de la dette	6 415 133	Mobilisation d'emprunt	7 000 000
Ecritures de réimp./régularisation	5 820 490	Ecritures de réimp./régularisation	5 820 490
Caution	1 200	Caution	4 050
Autres (reversement indus TA)	113 119		
TOTAL DEPENSES REELLES	48 828 140	TOTAL RECETTES REELLES	35 915 412

• **COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 27 076 666€ auxquelles il convient d'ajouter l'équilibre en investissement du budget annexe du centre balnéoludique pour 3 922 866€.

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 6 415 133€.

Au cours de l'exercice 2018, une réimputation comptable a été opérée pour un montant de 5 820 490€ concernant la régularisation comptable des aides accordées dans le cadre de cessions foncières sur le budget ZAC. Cette réimputation comptable a permis au Budget ZAC de rembourser une partie de l'avance consentie sur les années antérieures par le budget Principal.

Enfin, la CUA a procédé en 2018 au remboursement d'indus de Taxe d'Aménagement (TAM) pour un montant de 113 119€. La DGFIP a effectivement informé la CUA en date du 23/10/2018 que des anomalies comptables émanant de leurs services avaient empêché la récupération des ces sommes indûment reversées sur les années antérieures.

Liste des dépenses d'équipement réalisées sur le budget Principal en 2018

• VOIRIES	9 256 614	• PLAN CLIMAT	142 446
• RESERVES FONCIERES	2 434 656	• RENFORCEMENT DES RESEAUX	127 908
• LOGEMENT - AIDE ETAT	1 650 603	• TRAVAUX DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	115 699
• FOURRIERE REFUGE	1 575 248	• ETUDES HYDRAULIQUE ET SEDIMENTAIRE	115 597
• ANRU / PNRU	1 397 006	• VEHICULES LEGERS	104 775
• SCHEMA VELOS	1 314 916	• CIMETIERES	98 537
• REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPORT STE CLAIRE	1 130 161	• STADE D EAUX VIVES	70 616
• LOGEMENT - AIDE CUA	813 441	• PLAN LOCAL DE L HABITAT	67 419
• FONDS DE CONCOURS	700 280	• TRAVAUX MARCHE AUX BESTIAUX	66 327
• AIRE GDV DAINVILLE / ACHICOURT	570 756	• MATERIEL POUR PLATEFORME SERVICE	66 042
• POTEAUX ET BOUCHES INCENDIE	560 406	• AIDE A LA CREATION D EMPLOI ET IMMOBILIERE	60 493
• MATERIEL INFORMATIQUE, LOGICIELS ET TELEPHONE	541 672	• GEOLOCATION RESEAUX FEUX TRICOLORES	57 945
• VDS - ESPLANADE - ECLUSE ST NICOLAS - CATOIRE - PORT FLUV.	457 298	• FILM MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CUA	48 000
• ENTRETIEN SALLES DE SPORT	441 302	• AMENAGEMENT PARKING	43 780
• PLAN BOISEMENT	431 067	• DIVERS - Eurametha, Entretien aires d'accueil GDV ...	30 412
• ELABORATION PLUI	382 881	• ETUDE TRANSITION ENERGETIQUE	29 400
• GEMAPI	355 362	• THELUS MISE EN VALEUR DU MOULIN	27 208
• DIG SCARPE	318 602	• BASSIN D EAU PLATE	24 383
• ENTRETIEN BATIMENT (domaine formation, social,économique)	233 889	• LOGEMENTS VACANTS	23 977
• BLN	219 632	• FRICHE TRICART FRANCE MELASSE	22 640
• AGENCE FRANCE LOCALE	211 000	• SAGE SCARPE AMONT	18 420
• PPRT PRIMAGAZ	197 954	• ENTRETIEN ZA	13 949
• ZONE DE LOGEMENT BROUSSAIS	181 250	• MOBILIER	11 219
• ACCESSIBILITE PMR	158 407	• UNIVERSITE	10 871
• AMENAGEMENT LOCAUX CUA	144 195		

• **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

En 2018, la Collectivité a recouru à l'emprunt sur le budget principal pour un montant de 7 000 000€, souscrit pour 3 500 000€ auprès de l'Agence France Locale sur une durée de 20 ans à taux fixe de 1,565% et pour 3 500 000€ auprès de la Banque Postale sur une durée de 20 ans à taux fixe de 1,58%.

	au 31/12/2017			au 31/12/2018				Endettement		
	Encours de dettes au 31/12/2017	Provision cumulée jusqu'au 31/12/2017 annuité Emprunt In fine*	Encours de dettes au 31/12/2017 déduction faire provisions cumulées Emprunt In Fine	annuités d'emprunt 2018 (remboursement annuité en capital)	Provision annuité 2018 Emprunt In fine*	Avances remboursables Agence de l'eau (prêt à 0%) au 15/11/2018	Mobilisation emprunts 2018			Encours de dette au 31/12/2018
BUDGET PRINCIPAL	69 067 933,78	2 450 000,00	66 617 933,78	5 925 133,00	490 000,00		7 000 000,00	67 202 800,78		584 867,00

*Emprunt In Fine : remboursement de la totalité du capital en 2022 - un emprunt obligataire souscrit en 2013 sur 10 ans pour 4,9M€. Chaque année, nous provisionnons dans nos comptes les échéances annuelles, soit en cumul depuis 2013, la somme atteint au 31/12/2017 : 2 450 000€

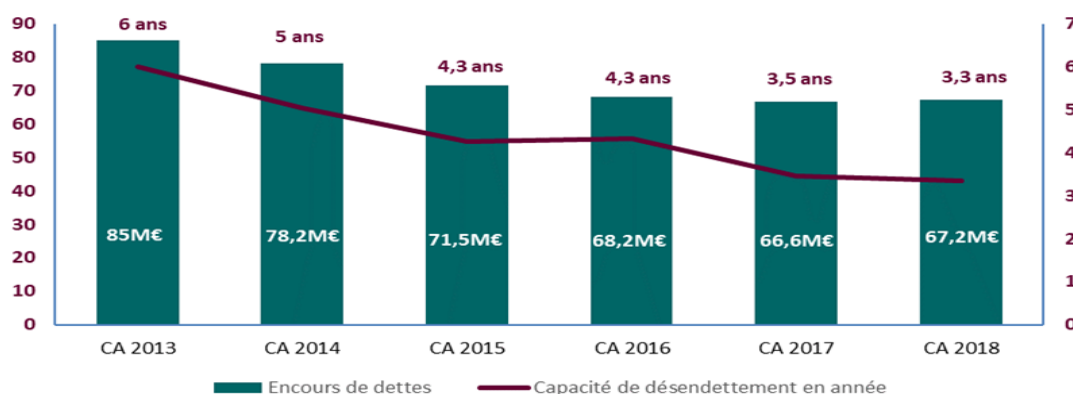
Les recettes d'investissement de l'exercice sont par ailleurs composées de subventions d'équipement pour un montant de 4 061 453€ (hors cessions) et de ressources issues notamment du FCTVA et de la Taxe d'Aménagement, et du remboursement d'avances consenties à des tiers pour 3 620 055€.

Les subventions d'équipement reçues pour un montant de 4 061 453€ se répartissent de la manière suivante :

• AIDE ETAT LOGEMENT (ANAH)	1 024 602	• AVANCE REMBOURSABLE - (Entreprise)	60 000
• AMENDES DE POLICE	907 073	• VOIRIES - (Département)	45 895
• AIDE ETAT LOGEMENT (Etat)	459 239	• SAGE SCARPE AMONT (Région)	43 429
• MONUMENT FRATERNISATION (Région)	293 000	• VOIRIES - op. comptes de tiers (particuliers)	23 719
• SALLE DE SPORT STE CLAIRE (Département)	282 556	• SAGE SCARPE AMONT (Agence Eau)	20 196
• HOSPICE ST PIERRE - différé de paiement Arras	200 000	• MONUMENT FRATERNISATION (Etat)	20 000
• ANRU RUE PRINCIPALE (Région)	167 779	• POTEAUX BOUCHES INCENDIE (Entreprise)	14 400
• ANRU Passerelle (Etat)	122 270	• DIG SCARPE (Interco)	8 456
• AVANCE REMBOURSABLE - (commune)	100 000	• ANRU II MULTISITES (Région)	6 400
• MOBILITE ELECTRIQUE - BORNES (ADEME)	96 689	• CESSION CAPITAL SPL OT (commune)	5 000
• PLAN BOISEMENT - MAILLAGE (Etat)	91 261	• REMB. AIDE CUA (particuliers)	3 333
• AIRES GDV DAINVILLE ACHICOURT (DDTM)	66 155		

• **CAPACITE DE DESENDETTEMENT :**

L'encours de dettes du budget principal se situe au 31/12/2018 à **67,2 M€** (après déduction des provisions pour remboursement de l'emprunt In Fine). Ramené à l'épargne brute dégagée au compte administratif 2018 pour **20,1M€**, la capacité de désendettement à fin 2018 est de 3,3 ans.



Il convient ici de préciser que malgré le recours à l'emprunt en 2018 à hauteur de 7M€, l'endettement supplémentaire sur l'exercice a été faible. Il n'a été que de +585K€.

A fin 2018, l'amélioration de la capacité de désendettement du budget Principal s'explique par la conjonction d'une épargne brute en légère hausse et d'un encours de dette relativement stable.



La capacité de désendettement du budget principal est bien en deçà du ratio incitatif repris dans la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022, votée en 2017.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET TRANSPORT**

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET TRANSPORT DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	1 916 295	Recettes d'ordre	587 349
	Dépenses Réelles	11 601 424	Recettes Réelles	12 826 051
			Produits exceptionnels	104 320
		13 517 720		13 517 720
		0		
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	1 179 372	Recettes d'ordre	2 508 319
	Dépenses réelles d'équipement	5 680 901	Excédent d'investissement reporté N-1	1 201 707
			Recettes réelles d'équipement	380 000
			Autres recettes d'investissement	109 098
	Remb. Capital de la dette	0	Mobilisation d'emprunt	2 900 000
			Remb. TVA (Transfert Droit à Déduction)	592 023
		6 860 273		7 691 147
		830 874		
		+ 830 874		
RAR 2018	657 953		58 000	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2018		230 921		

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un résultat **nul**
- en investissement, un excédent cumulé de **830 874€**
- soit un résultat cumulé excédentaire avant prise en compte des « restes à réaliser » de **830 874€**

Le montant des « restes à réaliser » en dépenses d'investissement est de 657 953€ et en recettes d'investissement de 58 000€ soit un solde de restes à réaliser de **599 953€**. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2019.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat cumulé disponible est de **230 921€**.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET TRANSPORT

FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
<u>Charges à caractère général</u>	11 445 789	<u>Produits issues de prestations</u>	1 157 192
<u>Charges de personnel</u>	102 657	<u>Produits issus de la fiscalité VT</u>	10 440 770
<u>Atténuations de produits</u>	8 729	<u>Subventions</u>	248 531
		<u>Subventions du Budget Principal</u>	846 998
<u>Autres charges de gestion courante</u>	42 880	<u>Autres produits de gestion courante</u>	132 561
<u>Charges financières</u>	1 370	<u>Produits exceptionnels</u>	104 320
TOTAL DEPENSES REELLES	11 601 424	TOTAL RECETTES REELLES	12 930 371

* taux d'exécution calculé sur la base du budget voté : BP + DM = 97,37%

- **COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 97,37% par rapport aux crédits votés au titre de l'exercice (BP + DM), soit un montant de **11 601 424€**.

Ces dépenses sont majoritairement composées de **charges à caractère général pour 11 445 789€** qui reprennent les dépenses afférentes à la contribution financière forfaitaire (10,3M€) versée au délégataire (Artis) en charge de l'exploitation du réseau de transport public de voyageurs, à la refacturation par ce dernier de la taxe sur les salaires (357K€) conformément au contrat de DSP (Délégation de Service Public), à la contribution financière (388K€) versée au prestataire (Vortex) s'agissant du TPMR (Transport des personnes à mobilité réduite), au transport des scolaires (63K€), aux taxes foncières ...

Les **charges financières** sur ce budget correspondent aux **ICNE** (Intérêts courus non échus) de **l'emprunt mobilisé en 2018 à hauteur de 2,9M€** pour le financement des investissements 2018 : bus au gaz (GNV) et aménagement de la station au gaz

- **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **12 930 371€** et se décomposent de :

- Des ressources issues du **Versement Transport (VT) pour 10,4M€**. Le versement Transport est dû par les entreprises et les administrations du territoire dont les effectifs sont supérieurs à 11 salariés. Le taux de VT voté par la collectivité et applicable en 2018 est de **0,95%**, taux bien inférieur à celui des territoires voisins. (Territoires voisins : SMT Artois Gohelle : 1,80% en 2018/ SMT du Douaisis : 1,80% depuis 2009 / CU de Dunkerque : 1,55% depuis 2011 / CU de Lille : 2% depuis 2011).
- **De produits issus de prestations pour 1 157 192€** correspondant pour 1,1M€ au transport des scolaires pour le compte du Département et aux reversements par VORTEX des recettes relatives au transport des personnes à mobilité réduite pour 41K€
- **De subventions de fonctionnement d'un montant de 249K€** émanant du SMIRT pour 42K€ (pour l'autopartage), de la Région pour 187K€ (transport lycéens) et de l'Etat pour 20K€ pour participer à l'achat des vélos électriques
- **De produits de gestion courantes pour 132 561€** correspondant à la compensation de l'Etat (124K€) suite à la perte de ressources de VT consécutive au changement du seuil de 9 à 11 salariés et au FCTVA sur les dépenses de fonctionnement de N-1 éligibles.
- **De produits exceptionnels pour un montant de 104 320€** correspondant au remboursement par Artis du dégrèvement que ce dernier a obtenu sur sa CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée) de 2017.
- Enfin, l'excédent de ressources de fonctionnement de ce budget n'étant pas suffisant pour couvrir le financement des dotations aux amortissements nettes des subventions transférables (Dépenses ordre de fonctionnement – Recettes d'ordre de fonctionnement) une **subvention du Budget Principal pour l'équilibre de la section de fonctionnement du Budget Transport est nécessaire à hauteur de 846 998€**.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET TRANSPORT

INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
		Excédent d'investissement reporté N-1	1 201 707
Dépenses d'équipement (20,21,26)	5 680 901	Subventions d'investissement reçues	380 000
Remboursement du capital de la dette	0	Autres ressources (FCTVA)	109 098
		Mobilisation d'emprunt	2 900 000
		Remb. TVA (transfert du droit à déduction)	592 023
TOTAL DEPENSES REELLES	5 680 901	TOTAL RECETTES REELLES	5 182 829

- **COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **5 680 901€** et se répartissent entre :

- De l'acquisition du matériel de transport : **3,5M€** (5 autobus standards GNV, 1 autobus articulé, 3 midibus GNV, matériel pour grosses réparations de type changement de boîtes de vitesse)
- De l'aménagement des infrastructures routières : **0,9M€** (voies de bus, travaux d'accessibilité ...)
- Et de l'aménagement de bâtiment avec l'extension du dépôt de bus pour la motorisation GNV : **1,2M€**

- **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Ces recettes se sont élevées à **5,2M€** avec prise en compte de l'excédent d'investissement reporté de 2017 et se répartissent entre :

- Une subvention de **380K€ émanant de l'Etat** au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (*DSIL*) affectée au renouvellement des bus au gaz et aux travaux sur le dépôt de bus
- Le **FCTVA** sur les dépenses d'équipement de N-1 éligibles : **110K€**
- Du remboursement de la TVA fiscale sur les équipements de N nécessaires à l'exploitation du réseau (transfert du droit à déduction) : **592K€**

Le recours à l'emprunt sur ce budget s'est fait en 2018 à hauteur de 2,9M€.

En 2018, l'épargne brute du budget transport se situe à **1,2M€** pour un encours de dette de **2,9M€**, soit une capacité de désendettement de 2,37 années.

A noter que cette épargne brute est financée pour partie par le Budget Principal. En 2018, ce financement a atteint 847K€ correspondant à la subvention versée depuis le budget principal pour l'équilibre de la section de fonctionnement du budget transport.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET ASSAINISSEMENT**

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ASSAINISSEMENT DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	1 725 113	Recettes d'ordre	297 382
	Dépenses Réelles	832 503	Recettes Réelles	4 002 846
			Résultat de fonctionnement N-1	1 725 142
		2 557 616		6 025 370
			+ 3 467 754	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	326 337	Recettes d'ordre	1 754 068
	Résultat d'investissement N-1	76 484	Excédent de fonct. capitalisé N-1 (1068+1064)	928 034
	Dépenses réelles d'équipement	2 778 012	Recettes réelles d'équipement	348 823
	Remb. Capital de la dette	1 180 003	Avances remboursables Agence Eau (0%)	220 268
			Mobilisation d'emprunt	0
		4 360 836		3 251 193
			-1 109 643	
		+ 2 358 111		
RAR 2018	338 331		1 480 433	
		RESULTAT après prise en compte des RAR 2018		
		3 500 213		

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de **+3 467 754€**
- en investissement, un déficit cumulé de **-1 109 643€**
- soit un résultat cumulé avant prise en compte des « restes à réaliser » de **+ 2 358 111€**

Le montant des « restes à réaliser » en dépenses est de 338 331€ et en recettes de 1 480 433€, soit un solde positif de **1 142 102€**. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2019.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat disponible est de **3 500 213€**.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes :

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à **832 503€**.
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint **4 002 846€** hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1 et **5 727 989€** en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour **1 725 142€**.

FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
<u>Charges à caractère général</u>	240 807	<u>Excédent de fonctionnement reporté de N-1</u>	1 725 142
<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	217 812	<u>Vente de produits fabriqués, prestations de</u>	2 915 329
<u>Autres charges de gestion courante</u>	0	<u>Subventions d'exploitations</u>	1 039 345
<u>Charges financières</u> (intérêts dette)	345 049	<u>Autres produits de gestion courante</u>	42 174
<u>Charges exceptionnelles</u>	28 835	<u>Produits exceptionnels</u>	5 998
TOTAL DEPENSES REELLES	832 503	TOTAL RECETTES REELLES	5 727 989

- COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à **86,5%** par rapport aux crédits votés (BP + DM).

Le premier poste de dépenses en fonctionnement est celui des intérêts de la dette qui s'élève à **345 049€**, en baisse par rapport à 2017 du fait d'un encours dette lui-même en baisse.

Le second poste de dépenses est celui des charges à caractère général pour un montant de **240 807€**. Ce poste regroupe notamment les taxes foncières, les taxes sur les ouvrages hydrauliques et les frais pour réaliser les contrôles de conformité.

Les dépenses de personnel et frais assimilés s'élèvent à **217 812€** et font l'objet d'une refacturation de la part du budget principal.

Les dépenses exceptionnelles correspondent à des titres annulés sur exercices antérieurs (PFAC).

- COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent entre des ventes de produits fabriqués, des subventions d'exploitation et des produits exceptionnels liés à une cession.

Parmi les ventes de produits fabriqués figurent la part surtaxe assainissement revenant à la CUA pour **2 391 761€**, la Prime pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour **354 433€** à la suite de raccordement effectif au réseau d'assainissement collectif et les recettes pour travaux de branchements émanant des usagers pour **154 626€**.

Les subventions d'exploitation pour **1 039 345€** correspondent quant à elles à la *prime d'épuration* versée par l'Agence de l'Eau.

- UNE EPARGNE BRUTE EN LEGERE BAISS

Au 31/12/2018, l'Epargne brute dégagée par le Budget Assainissement est de 3,2M€. Elle se situe en légère baisse par rapport à 2017 du fait de la perception en 2018 d'un montant de PFAC inférieur à celui de l'année précédente.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
<u>Déficit investissement reporté N-1</u>	76 484	<u>Excédent de fonct. capitalisé de N-1</u>	928 034
<u>Dépenses d'équipement (20,21,23,4581)</u>	2 778 012	<u>Subventions d'investissement reçues</u> , op. cpte de tiers	348 823
<u>Remboursement du capital de la dette</u>	1 180 003	<u>Avances remboursables</u> (Agence de l'Eau)	220 268
		<u>Mobilisation d'emprunt</u>	0
TOTAL DEPENSES REELLES	4 034 499	TOTAL RECETTES REELLES	1 497 125

- **COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **4 034 499€**, avec prise en compte du déficit d'investissement reporté de N-1 pour 76 484€. Les dépenses d'équipement se sont quant à elles élevées à **2 778 012€** :

• TRAVAUX COLLECTEURS	1 426 953
• REALISATION D OUVRAGES	1 012 075
• TRAVAUX BRANCHEMENTS	99 665
• DELEGATION POUR RACCORDEMENT AU RESEAU	135 472
• ETUDES	59 564
• AGENCE FRANCE LOCALE	40 600
• TERRAINS	3 683

L'annuité du remboursement du capital de la dette a été de **1 180 003€**.

- **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les ressources d'investissement de ce budget se répartissent entre :

- des subventions d'investissements émanant de l'Agence de l'Eau pour 254K€
- des avances remboursables à 0% consenties par l'Agence de l'Eau pour 220 K€.

Le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire sur ce budget en 2018.

	au 31/12/2017	au 31/12/2018					
	Encours de dettes au 31/12/2017	annuités d'emprunt 2018 (remboursement annuité en capital)	Avances remboursables Agence de l'eau (prêt à 0%) au 15/11/2018	Mobilisation emprunts 2018	Encours de dette au 31/12/2018		
BUDGET ASSAINISSEMENT	15 187 407,00	1 180 003,43	220 268,23	0,00	14 227 671,80	désendettement	-959 735,20

Au 31/12/2018, l'encours de dettes se situe à 14 227 672€ après prise en compte du remboursement annuel en capital de la dette.

Le budget assainissement s'est donc désendetté de -960K€ par rapport à 2017.

- **CAPACITE DE DESENDETTEMENT**

A fin 2018, la capacité de désendettement du budget assainissement est de 4,5 ans. Ce niveau stable par rapport à 2018 s'explique par la légère baisse de l'épargne brute quand bien même le budget s'est désendetté en 2018.

	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Epargne brute (M€)	2,4	2,1	2,1	2,4	3,4	3,2
Encours de dette (M€)	16,79	15,21	14,19	14,63	15,19	14,23
Capacité de désendettement en année	7,1	7,4	6,8	6,2	4,4	4,5

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET EAU**

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET EAU DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	614 849	Recettes d'ordre	59 020
	Dépenses Réelles	427 392	Recettes Réelles	1 800 697
			Résultat de fonctionnement N-1	1 135 840
		1 042 241		2 995 557
			+ 1 953 316	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	59 020	Recettes d'ordre	614 849
			Excédent d'investissement reporté N-1	484 288
			Excédent de fonct. capitalisé N-1 (1068+1064)	333 548
	Dépenses réelles d'équipement	865 209	Recettes réelles d'équipement	96 789
	Remb. Capital de la dette	277 684	Mobilisation d'emprunt	0
		1 201 914		1 529 474
			327 560	
		+ 2 280 876		
RAR 2018	562 025		0	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2018		1 718 852		

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de **+1 953 316€**
- en investissement, un excédent de la section de **+327 560€**
- soit un résultat cumulé avant prise en compte des « restes à réaliser » de **+2 280 876€**

Le solde des « restes à réaliser » est de **562 025€**. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2019.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat disponible est de **1 718 852€**.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET EAU

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes :

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à **427 392 €**.
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint **1 800 697€** hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1 et **2 936 537€** en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour **1 135 840€**.

FONCTIONNEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
<u>Charges à caractère général</u>	153 348	<u>Excédent de fonct. reporté de N-1</u>	1 135 840
<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	79 166	<u>Vente de produits fabriqués, prestations</u> (dt surtaxe assainissement)	1 607 757
<u>Autres charges gestion de courante</u>	0	<u>Autres produits de gestion courante</u>	72 929
<u>Charges financières</u> (intérêts dette)	74 276	<u>Produits exceptionnels</u>	120 011
<u>Charges exceptionnelles</u>	120 602		
TOTAL DEPENSES REELLES	427 392	TOTAL DEPENSES REELLES	2 936 537

- **COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à près de **94,58%** par rapport aux crédits votés (BP + DM). Le premier poste de dépenses en fonctionnement est celui des **charges à caractère général pour 153 348€** dont 70K€ d'achats d'eau et 67K€ de taxes foncières.

Les charges de personnel s'élèvent à 79 166€ et font l'objet d'une refacturation de la part du Budget Principal.

Les charges financières ont été de 74 276€.

Les charges exceptionnelles comprennent pour **114 374€** une dépense relative au reversement d'une subvention émanant de l'Agence de l'Eau à VEOLIA et qui a également été perçue en produits exceptionnels sur l'exercice.

- **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent entre des ventes de produits fabriqués et des produits de gestion courante.

Parmi les ventes de produits fabriqués figurent la **part surtaxe eau** pour la partie revenant à la CUA pour **1 176 044€**, la location des compteurs pour 181 873€ par la Société des Eaux du Grand Arras qui exploitent le service et la vente d'eau auprès d'autres territoires pour **249 840€**.

Les autres produits de gestion courante correspondent à des **redevances d'occupation du domaine public pour 30 755€** et une **redevance pour frais de contrôle de 42 174€**.

Les recettes réelles de fonctionnement sont également composées de l'excédent de fonctionnement reporté de 2017 pour un montant de **1 135 840€**.

- **UNE EPARGNE BRUTE EN HAUSSE**

Au 31/12/2018, l'Epargne brute dégagée par le Budget Eau est de **1,3M€** et a **doublé par rapport à 2017** sous l'effet de la majoration de la surtaxe Eau de +10cts€/m3.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
<u>DEPENSES REELLES</u>		<u>RECETTES REELLES</u>	
		Excédent investissement reporté N-1	484 288
		Couverture du déficit N-1 + reports N-1 (1068)	333 548
Dépenses d'équipement (20,21,23,26,4581)	865 209	Subventions d'équipement	96 789
Remboursement du capital de la dette	277 684	Mobilisation d'emprunt	0
TOTAL DEPENSES REELLES	1 142 894	TOTAL RECETTES REELLES	914 625

- **COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'équipement se sont élevées à **865 209€**.

• TRAVAUX SUR CONDUITE	753 298
• TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES NEUFS	59 356
• RENFORCEMENT RESEAUX	25 276
• TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES EXISTANTS	8 586
• TERRAINS	8 416
• AGENCE FRANCE LOCALE	5 700
• RESERVOIRS ET CHÂTEAU EAU	4 578

L'annuité du remboursement du capital de la dette a été de **277 684€**.

- **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les ressources d'investissement de ce budget se composent de subventions d'équipement pour près de 97K€ émanant de l'Agence de l'Eau auxquelles il convient de prendre en compte le 1068 et l'excédent d'investissement de 2017.

Enfin, il est précisé que le budget Eau n'a pas eu recours à l'emprunt au cours de l'exercice 2018 et s'est donc désendetté de -278K€.

	au 31/12/2017	au 31/12/2018				
	Encours de dettes au 31/12/2017	annuités d'emprunt 2018 (remboursement annuité en capital)	Mobilisation emprunts 2018	Encours de dette au 31/12/2018		
BUDGET EAU	2 709 200,74	277 684,29	0,00	2 431 516,45	désendettement	-277 684,29

- **CAPACITE DE DESENDETTEMENT (ou vitesse de désendettement)**

A fin 2018, la capacité de désendettement du budget eau est de **1,9 ans**. Une vitesse de désendettement en baisse par rapport à 2017 et qui s'explique par une épargne brute en hausse et un encours de dette en baisse.

	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Epargne brute (M€)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	1,3
Encours de dette (M€)	2,36	2,14	1,93	2,72	2,71	2,43
Capacité de désendettement en année	4,7	4,2	3,7	5,1	4,6	1,9

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES**

I – LES RESULTATS ET LES « RESTES A REALISER »

		Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé	RAR 2018 /2019	Résultat après prise compte des RAR 2018/2019
PRINCIPAL	Dépenses	70 536 345	51 745 095		9 820 429	
	Recettes	104 598 125	44 066 854		2 907 541	
	Résultat	34 061 780	-7 678 241	26 383 539	6 912 888	19 470 651
ASSAINISSEMENT	Dépenses	2 557 616	4 360 836		338 331	
	Recettes	6 025 370	3 251 193		1 480 433	
	Résultat	3 467 754	-1 109 643	2 358 111	-1 142 102	3 500 213
EAU	Dépenses	1 042 241	1 201 914		562 025	
	Recettes	2 995 557	1 529 474		0	
	Résultat	1 953 316	327 560	2 280 876	562 025	1 718 852
BATIMENT	Dépenses	584 174	2 221 898		27 327	
	Recettes	1 209 792	2 166 520		0	
	Résultat	625 618	-55 379	570 240	27 327	542 913
ZAC	Dépenses	16 098 425	20 454 830		1 906 576	
	Recettes	24 145 705	15 708 407		0	
	Résultat	8 047 281	-4 746 423	3 300 857	1 906 576	1 394 282
QUARTIERS VAUBAN	Dépenses	565 578	5 294 210		661 687	
	Recettes	565 578	6 694 368		240 599	
	Résultat	0	1 400 158	1 400 158	421 088	979 070
TRANSPORT	Dépenses	13 517 720	6 860 273		657 953	
	Recettes	13 517 720	7 691 147		58 000	
	Résultat	0	830 874	830 874	599 953	230 921
CENTRE BALNEO LUDIQUE	Dépenses	1 673 142	9 544 208		761 441	
	Recettes	1 673 142	10 305 649		0	
	Résultat	0	761 441	761 441	761 441	0
ORDURES MENAGERES	Dépenses	13 999 119	0		0	
	Recettes	13 999 119	0		0	
	Résultat	0	0	0	0	0
RAR 2018 en dépenses					14 735 769	
RAR 2018 en recettes					4 686 573	
total : solde des RAR 2018					10 049 195	

II – LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT 2018 tous budgets confondus : 46 425 594€

BUDGET PRINCIPAL

• VOIRIES	9 256 614	• PLAN CLIMAT	142 446
• RESERVES FONCIERES	2 434 656	• RENFORCEMENT DES RESEAUX	127 908
• LOGEMENT - AIDE ETAT	1 650 603	• TRAVAUX DE PERFORMANCE ENERGETIQUE	115 699
• FOURRIERE REFUGE	1 575 248	• ETUDES HYDRAULIQUE ET SEDIMENTAIRE	115 597
• ANRU / PNRU	1 397 006	• VEHICULES LEGERS	104 775
• SCHEMA VELOS	1 314 916	• CIMETIERES	98 537
• REAMENAGEMENT DE LA SALLE DE SPORT STE CLAIRE	1 130 161	• STADE D EAUX VIVES	70 616
• LOGEMENT - AIDE CUA	813 441	• PLAN LOCAL DE L HABITAT	67 419
• FONDS DE CONCOURS	700 280	• TRAVAUX MARCHE AUX BESTIAUX	66 327
• AIRE GDV DAINVILLE / ACHICOURT	570 756	• MATERIEL POUR PLATEFORME SERVICE	66 042
• POTEAUX ET BOUCHES INCENDIE	560 406	• AIDE A LA CREATION D EMPLOI ET IMMOBILIERE	60 493
• MATERIEL INFORMATIQUE, LOGICIELS ET TELEPHONIE	541 672	• GEOLOCATION RESEAUX FEUX TRICOLORES	57 945
• VDS - ESPLANADE - ECLUSE ST NICOLAS - CATOIRE - PORT FLUV.	457 298	• FILM MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CUA	48 000
• ENTRETIEN SALLES DE SPORT	441 302	• AMENAGEMENT PARKING	43 780
• PLAN BOISEMENT	431 067	• DIVERS - Eurametha, Entretien aires d'accueil GDV ...	30 412
• ELABORATION PLUI	382 881	• ETUDE TRANSITION ENERGETIQUE	29 400
• GEMAPI	355 362	• THELUS MISE EN VALEUR DU MOULIN	27 208
• DIG SCARPE	318 602	• BASSIN D EAU PLATE	24 383
• ENTRETIEN BATIMENT (domaine formation, social,économique)	233 889	• LOGEMENTS VACANTS	23 977
• BLN	219 632	• FRICHE TRICART FRANCE MELASSE	22 640
• AGENCE FRANCE LOCALE	211 000	• SAGE SCARPE AMONT	18 420
• PPRT PRIMAGAZ	197 954	• ENTRETIEN ZA	13 949
• ZONE DE LOGEMENT BROUSSAIS	181 250	• MOBILIER	11 219
• ACCESSIBILITE PMR	158 407	• UNIVERSITE	10 871
• AMENAGEMENT LOCAUX CUA	144 195		

BUDGET ASSAINISSEMENT

• TRAVAUX COLLECTEURS	1 426 953
• REALISATION D OUVRAGES	1 012 075
• TRAVAUX BRANCHEMENTS	99 665
• DELEGATION POUR RACCORDEMENT AU RESEAU	135 472
• ETUDES	59 564
• AGENCE FRANCE LOCALE	40 600
• TERRAINS	3 683

BUDGET EAU

• TRAVAUX SUR CONDUITE	753 298
• TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES NEUFS	59 356
• RENFORCEMENT RESEAUX	25 276
• TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES EXISTANTS	8 586
• TERRAINS	8 416
• AGENCE FRANCE LOCALE	5 700
• RESERVOIRS ET CHÂTEAU EAU	4 578

BUDGET BATIMENT

• CAMPUS NUMERIQUE	42 404
• ADRIANOR	29 597
• BAT DES 3 PARALLELES	7 945
• BAT DE L ORDINIARE	2 724
• SAMADA	2 470

BUDGET ZAC

• ACTPARC	950 813
• THELUS	605 017
• MAIL DES ROSATI	36 739
• ARTOIPOLE II	31 592
• ZI EST	26 838
• VAL DE SCARPE	20 076
• BONNETTES	5 234

BUDGET EMPRISES MILITAIRES

• REQUALIFICATION PHASE 2	737 345
• VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	465 845
• CITADELLE BAT. DIVERS	233 477
• REFECTION DES REMPARTS	94 310
• AMENAGEMENT CITADELLE	66 042
• CITADELLE - PLANTATIONS	64 914
• BAT LES ARCHERS	31 200
• BAT L ARSENAL	21 844
• BAT 29 - CAVE DU MOULIN	11 508

BUDGET CENTRE AQUALUDIQUE

• TRAVAUX	6 536 878
-----------	-----------

BUDGET TRANSPORT

• MATERIEL DE TRANSPORT	3 554 427
• TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENTS	1 192 989
• AMENAGEMENT DOMAINE PUBLIC	928 385
• AGENCE LOCALE DE FRANCE	5 100

DEPENSES D'EQUIPEMENT 2018 ET « RESTES A REALISER 2018 » BUDGETS CONSOLIDES

- Les taux d'exécution : 70,08% en dépenses et 66,93% en recettes

	Dépenses d'équipement 2018			Recettes d'équipement 2018		
	VOTE	REALISE	% exécution	VOTE dt cessions	REALISE dt cessions	% exécution
BUDGET PRINCIPAL	37 975 337	27 076 666	71,30%	7 572 388	4 269 086	56,38%
BUDGET ASSAINISSEMENT	5 743 895	2 778 012	48,36%	1 173 163	348 823	29,73%
BUDGET EAU	1 884 440	865 209	45,91%	134 803	96 789	71,80%
BUDGET BATIMENT	149 793	85 140	56,84%			
BUDGET ZAC	4 009 666	1 676 308	41,81%	1 640 336	1 977 154	120,53%
QUARTIER VAUBAN	2 819 048	1 726 485	61,24%	1 549 231	1 352 896	87,33%
BUDGET BALNEO	7 311 084	6 536 878	89,41%			
BUDGET TRANSPORT	6 355 941	5 680 901	89,38%	518 000	380 000	73,36%
TOTAL GENERAL	66 249 203	46 425 598	70,08%	12 587 920	8 424 747	66,93%

*reports N-1+BP+DM

- Les reports 2018 / 2019, tous budgets

BUDGETS	Reports 2018/2019 en dépenses	Reports 2018/2019 en recettes	Solde des RAR*
BUDGET PRINCIPAL	9 820 429	2 907 541	6 912 888
BUDGET ASSAINISSEMENT	338 331	1 480 433	-1 142 102
BUDGET EAU	562 025	0	562 025
BUDGET BATIMENT	27 327	0	27 327
BUDGET ZAC	1 906 576	0	1 906 576
QUARTIER VAUBAN	661 687	240 599	421 088
BUDGET BALNEO	761 441	0	761 441
BUDGET TRANSPORT	657 953	58 000	599 953
TOTAL GENERAL	14 735 769	4 686 573	10 049 196

*RAR / Restes à réaliser

Tous budgets confondus les reports en dépenses s'élèvent à 14 735 769€ et les reports en recettes s'élèvent à 4 686 573€.